

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Discipline et profession du travail social** **2024-2025**

<b>Code</b> T.TS.SO359.F4.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volées :  
PT 2024, EE 2023, TP 2023

Semaines 38 à 51  
Jeudi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier et contextualiser des définitions du travail social
- Identifier les principaux métiers du travail social : leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles
- Identifier les enjeux de l'institutionnalisation et de la production des savoirs du travail social comme discipline
- Contextualiser historiquement le travail social
- Mobiliser la sociologie des professions pour discuter des enjeux autour de la professionnalisation du travail social
- Comprendre le concept de division sexuée du travail
- Argumenter oralement en public
- Restituer par oral les thèses d'un article scientifique

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Dans le cadre de ce module, nous commencerons par réfléchir sur ce qu'est le travail social : comment et par qui est-il défini aujourd'hui ? Défini aujourd'hui à la fois comme une pratique professionnelle et une discipline, nous aborderons les différents enjeux autour de cette définition du travail social, en insistant sur l'importance de contextualiser et d'explicitier ses finalités et ses missions, ses valeurs et ses principes, en nous référant tant à son histoire qu'à son présent. Nous porterons aussi une attention sur les conditions d'exercice des professionnel·les du travail social et une réflexion sur la constitution de ce dernier comme discipline scientifique. Nous traiterons ainsi des transformations du rôle attribué au travail social, à la lumière de la reconfiguration des contextes sociaux, politiques et économiques et des rapports sociaux. Nous porterons une attention particulière à la place des rapports sociaux de classe et de genre, en nous intéressant plus spécifiquement à la division sexuée du travail qui opère dans et par le travail social (pour les professionnel·les et les publics), ainsi que les enjeux du travail de care pour le travail social. Cette perspective et ces objectifs transversaux seront abordés autour de trois axes :

1. Histoire du travail social : l'analyse sociohistorique doit permettre aux étudiant·es d'appréhender des enjeux autour de la construction et des transformations du travail social. Il s'agira d'insister sur l'importance de contextualiser l'intervention sociale et de mettre en évidence des débats, conflits et consensus qui ont accompagné le processus de professionnalisation du travail social au cours du 20e siècle.
2. Sociologie des professions : le cours vise à présenter aux étudiant·es certaines approches, notions et concepts clés issus de différents courants théoriques de la sociologie des professions. Il reviendra sur les processus de professionnalisation en général et dans le champ du travail social en particulier et mettra l'accent sur certains enjeux actuels de ce domaine d'activité.
3. Théories et discipline du travail social : après avoir situé le travail social plus largement dans l'action sociale et les politiques sociales, le cours reviendra en détail sur la définition internationale du travail social (Association internationale des écoles du travail social et Fédération internationale des travailleurs·ses sociales, 2014). Puis, il sera consacré à montrer comment le travail social se construit aussi en tant que discipline scientifique et plus spécifiquement sur l'institutionnalisation de la discipline Travail social en Suisse..

Outre les cours en plenum, des ateliers en petits groupes d'une vingtaine d'étudiant·es offriront un accompagnement dans la lecture, l'analyse et la restitution de la pensée d'auteurs et autrices d'articles scientifiques. Dans l'objectif d'aborder la présentation des champs professionnels du travail social, les étudiant·es seront amené·es à travailler sur la présentation d'une institution sociale spécifique sur la base d'écrits scientifiques et institutionnels. Ils et elles pourront approfondir leurs connaissances dans un moment de rencontre avec les travailleurs sociaux et travailleuses sociales de ladite institution.

**Formes d'enseignement :**

Cours ex cathedra

Ateliers en groupes d'environ 20 étudiant·es (séminaires de lecture et encadrement des étudiant·es pour la préparation de leur présentation orale de groupe)

Travail personnel et de groupe en autonomie

Une demi-journée de travail en groupe en présence de professionnel·les du TS

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Présentation orale de groupe autour d'une institution, **le matin du jeudi 19 décembre 2024** (semaine 51).
- Examen écrit individuel sur table, sans documentation, **le jeudi 23 janvier 2025 de 9h à 12h** (semaine 4).

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un **examen oral** qui aura lieu le **jeudi 5 et le vendredi 6 juin 2025** (semaine 23).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 9 **Bibliographie**

La bibliographie sera mise à disposition sur Moodle.

## 10 **Enseignant·e·s**

Arbel Anouk  
Bertho Béatrice  
Busigny Lopez Mélanie  
Calame Marie  
Ciobanu Oana  
Clerc Karine  
Csupor Isabelle  
Dafflon Guillaume  
De Oliveira Bettencourt Sophie  
Delay Christophe  
Descloux Romain  
Guignard Michèle Laure  
Guillaume-Gentil Emmanuelle  
Jung Aurélie  
Klay Justine  
Kuehni Morgane  
Leresche Frédérique  
Magalhães de Almeida António  
Masciulli Vincent  
Meigniez Maëlle  
Montavon Clémentine  
Nadot Michaël  
Nanchen Chloé  
Papaevangelou Romain  
Pedraza Olivares Séverine  
Pellaton Charlotte  
Proano Veloz Mirian Johanna  
Pulzer Noémie  
Regamey Caroline  
Russi Umberto  
Togni Carola  
Trebert Dominique  
Trimigliozi Fanny  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire4

### **Responsable de module \***

TOGNI Carola et CSUPOR Isabelle

### **Descriptif validé le \***

20 juin 2024

### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2024-2025 **Cadres éthique, déontologique et juridique de l'intervention**

<b>Code</b> T.TS.SO359.F5.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
6 ECTS  français

Volées :  
PT 2024, EE 2023, TP 2023

Semaines 38 à 51  
Jeudi et/ou Vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier et nommer les valeurs qui fondent l'action de chaque professionnel-le en travail social.
- Expliquer les cadres juridiques de l'intervention en travail social (droit des personnes, droit de la famille et responsabilité pénale)
- Repérer et apprécier les tensions inhérentes à chaque intervention sociale et les questionnements d'ordre éthique (enjeux et dilemmes) en se basant sur les étapes d'un processus de délibération.
- Construire et exercer son positionnement professionnel en articulant éthiques de la responsabilité et de la conviction.
- Façonner son éthique professionnelle (construire son argumentation éthique) en la conjuguant avec les cadres juridique et déontologique de l'intervention en travail social.
- Examiner (décomposer) le processus de construction d'une norme et apprécier la discussion entre éthique, morale et droit.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***Contenu

Ce module a pour objectif d'aider les étudiant-es à développer les outils qui leur permettront de répondre à une question: que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, impossible à éluder dans le travail social, c'est aussi questionner la visée du travail social et de ce qu'il est utile, bon et juste d'entreprendre.

Pour saisir et prendre en compte la complexité du champ social, les étudiant-es sont invité-es à mailler trois dimensions :

- une dimension juridique : les étudiant-es devront acquérir les notions de base théoriques / générales du droit et cela autour de thématiques bâties sur des situations concrètes. Elles et ils bénéficieront d'une introduction au droit, aux droits humains et au droit des personnes, au droit de la famille, au droit pénal et à la responsabilité pénale.

- une dimension éthique : les étudiant-es seront invité-es à questionner leurs valeurs et celles du travail social ; développer une réflexion personnelle sur le rôle et l'usage de l'éthique dans le travail social (visée éthique) ; discuter des outils tels que la délibération éthique (une méthode leur permettant d'appréhender des situations comportant un dilemme éthique leur sera présentée) et s'initier à l'éthique de la discussion.

- une dimension déontologique : à partir de situations comportant un dilemme éthique, les étudiant-es seront invité-es à questionner le sens de l'éthique professionnelle et penser les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, en articulant éthique de la responsabilité et de la conviction, tout en inscrivant et discutant leurs réflexions dans le *Code de déontologie d'AvenirSocial*.

Dans ce module, nous souhaitons que les étudiant-es acquièrent une grammaire et un vocabulaire juridico-éthique qui leur permettra de développer un questionnement critique, personnel et professionnel, dynamique, en contexte, fondé et centré sur des questions d'éthique.

Formes d'enseignement

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable, des articles à lire et du travail encadré.

Les étudiant-es sont invité-es à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation continue composée de :

- un dossier écrit collectif (travail d'approfondissement) sera à déposer sur la plateforme moodle du module et en format papier au plus tard le **vendredi 13 décembre 2024 à 17h00 (semaine 50)**.
- un examen sur table (QCM), en version papier ou informatisée, sera à passer le **vendredi 31 janvier 2025 (semaine 5)**.
- un quizz à réaliser en cours de module.

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA) par les étudiant-e-s dans le cadre du module est autorisée en respectant les règles d'utilisation, de citation et de référencement vues dans le cadre du module F1, Processus de formation et de recherche.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un travail écrit individuel à rendre au plus tard le **jeudi 17 avril 2025 (semaine 16)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

9 **Bibliographie**Bibliographie

- AvenirSocial (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s*. AvenirSocial.
- Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail : la mort dans les relations professionnelles*. Editions de l'EESP.
- Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2022). La mort, un enjeu de santé publique et de cohésion sociale. *Actualité Sociale*, 7, 12-15.
- Bouquet, B. (2017). *Éthique et travail social, une recherche de sens*. (3e éd.). Dunod.
- Deonna, J. & Tieffenbach, E. (Dir.). (2018). *Petit traité des valeurs*. Ithaque.
- Eribon, D. (2018). *Principes d'une pensée critique*. Fayard.
- Foucault, M., Lorenzini, D. & Fruchaud, H.-P. (Dir.). (2015). *Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi*. VRIN.
- Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ? : introduction à l'éthique*. Labor et Fides.
- Guillod, O. ; Burgat, S. (2018). *Droit des familles*. Helbing Lichtenhahn.
- Jeanrenaud, C., Meigniez, M., Malatesta, D. & Magalhães de Almeida, A. (2019, 26 août). Un collectif 2.0 pour les sans-abris à Lausanne. *Reiso*. <http://www.reiso.org/document/4826>
- La Gasnerie, G. (2018). *Penser dans un monde mauvais*. Presses Universitaires de France.
- Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (Dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Éditions HETSL.
- Meier, P. & Stettler, M. (2019). *Droit de la filiation*. Schulthess.
- Meier, P. (2016). *Droit de la protection de l'adulte*. Schulthess.

Divers autres textes de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) sont distribués et/ou mis à disposition des étudiant-e-s par les enseignant-e-s.

Titre des recherches

Les titres des recherches seront mis à disposition sur moodle.

10 **Enseignant-e-s**

Brücker Oriana

**Responsable de module \***

DE MEYER Patricia et BRÜCKER Oriana

**Descriptif validé le \***

20 juin 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Crédits libres	2023-2024
	<b>Code</b> T.TS.SO359.CL.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> <b>3 ECTS</b> PT 2023, EE 2023 et TP 2023	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres <b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <u>Compétences</u> <b>Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.</b> <u>Objectifs :</u> - Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation. - Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant. - Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e professionnel-le du travail social. - Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures : - Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETS, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc. - Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETS. - Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré. Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.		

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

Au plus tard :

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au plus tard au semestre 5, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 1er décembre 2026**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 7 décembre 2027**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à une exclusion de la filière. L'étudiant-e sera tenu-e de valider ce module dans le cadre de son délai maximal d'études.

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignants

##### Nom du responsable de module \*

BERGER Jean-Claude

##### Descriptif validé le \*

15 juin 2023

##### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Formation pratique 1 Temps partiel** **2023-2024**

**Code**  
T.TS.SO359.FP1TP.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \***

**27 crédits ECTS**

**Langue(s)**

- français

- La partie formation "**terrain**" équivaut à **24 ECTS**
- La partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volées : TP 2023  
Semestres 1 à 5

**Sem. 1 à 3 : Automne 2023, printemps 24, automne 24**  
(préparation à la formation pratique 1)

**Sem. 4 : Printemps 2025**  
(préparation à la formation pratique 1 et éventuel début de la période de formation pratique 1)

**Sem. 3 : Automne 2025** (période de formation pratique 1)

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique (FP) aux semestres 1, 2, 3 et 4.
- Trouver une place de formation pratique en respectant les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » et rendre les formulaires ad hoc avant le 13 juin 2025.
- Se présenter à la permanence obligatoire.
- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de FP.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2024. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2026.

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le DCPT2 (voir ci-dessous).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

**Niveau de compétences visé pour la partie "terrain"** : A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor (BATS).
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

**Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :** A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Clot (2008). (domaines cognitif et affectif).

### Contenu pour la partie "terrain":

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, responsable de suivi de la FP (RFP)).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

### Formes d'enseignement pour la partie "terrain":

Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### Contenu pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :

Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

**Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"):**

- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation.
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie** (au plus tard **10 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la RFP de l'école.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite (y compris bilan oral du ou de la RFP), évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).
- Attestation de 10 heures de supervision.

**Exigences de validation pour la partie "intégration" :**

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation. **La date sera communiquée ultérieurement** selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

**Modalités de répétition :**

**Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :**

- Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 5ème semestre (semestre d'automne 2025).

**Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :**

- Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 7 y compris la partie "intégration".

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

## 9 Bibliographie

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, (116), 33-46.  
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle: Compétences visibles invisibles*. Haute école de travail social et de la santé.  
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.  
Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.

## 10 Enseignants

**Nom du responsable de module \***

KRAFFT Matthieu

**Descriptif validé le \***

21 juin 2023

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle